

Développement durable dans les périphéries de l'Europe

Quels apports de la coopération décentralisée et de ses expertises ?

13

En Algérie, Roumanie et au Maroc, le rapprochement avec l'Europe accentue un développement qui prend appui sur les ressources locales, notamment naturelles : terres fertiles, eaux, énergies fossiles, minerais, etc. Le renforcement de ce mode de développement est lié aux contextes nationaux où les différences entre classes sociales s'accroissent. En réaction, les

pouvoirs publics ponctionnent davantage dans ces ressources pour compenser ou rééquilibrer ces différences sociales plus grandes. Pour remédier à ces effets pervers du rapprochement, les institutions de l'UE tentent d'impulser des projets et des actions de protection de l'environnement dont il ressort souvent une intégration locale toute relative du développement durable. Les coopérations décentralisées qui portent de nouveaux espoirs en la matière demeurent peu connues.

Cette recherche propose d'analyser les effets de ces coopérations décentralisées autour du développement durable. Elle vise quatre objectifs :

- identifier les conditions d'initiation des coopérations entre collectivités locales autour du développement durable ;
- analyser les réappropriations et les reconstructions des démarches de développement durable par les protagonistes locaux dans les trois pays ;
- mesurer l'influence de ces coopérations décentralisées autour

du développement durable sur la reformulation des problèmes locaux et leur traitement ;

- explorer l'incidence en retour de ces coopérations sur les modes d'organisation des territoires locaux et sur le rôle de l'expertise.



Quartier El M'Haffeur
(Annaba)



Rue Tanger en cours de réhabilitation dans le cadre d'une coopération
Alger-Paris

Méthodologie

À cette fin, une démarche en six étapes permettra d'analyser d'une manière détaillée et comparative six projets de coopération sur le développement durable tout en les situant dans leurs contextes politiques et sociaux, nationaux et locaux. Ainsi seront mises en évidence les convergences et les divergences dans les évolutions observées ces dernières années. Il s'agira alors d'en dégager des enseignements sur les axes de recherche à approfondir, les méthodes à développer et les pistes d'action. Ce projet ambitionne enfin la constitution d'un premier réseau de chercheurs sur le sujet.

Terrain français

Trois régions françaises ont été présélectionnées pour leurs coopérations avec ces pays de la périphérie européenne : Rhône-Alpes, Nord-Pas-de-Calais, Aquitaine. Elles offrent une palette variée de projets, de collectivités engagées, d'expertises mobilisées et de territoires de la périphérie européenne concernés.



Quels apports de la coopération décentralisée et de ses expertises ?

Premiers résultats

Sur le plan des représentations

- Le développement durable est mobilisé par les institutions locales en France pour relégitimer les interventions dans les Pays du Sud. Les politiques et les techniciens trouvent ainsi un espace qui permet de répondre aux critiques faites aux coopérations des années 1960-1990 : interventionnisme, inutilité, etc.
- Le développement durable permet aux politiques et techniciens des collectivités françaises de trouver les premières réponses aux questions sur la réciprocité et l'intérêt pour la France de ces coopérations. Coopérer pour le développement durable dans les villes du Sud devient indispensable pour assurer le développement durable des territoires dans le Nord, étant donné les interdépendances économiques et sociales (les migrations), et environnementales.
- Pour les collectivités dans les pays du Sud, le discours du développement durable a une signification intellectuelle, mais ne trouve pas de sens d'un point de vue pratique. L'arrière-plan politique que constituent les mouvements écologiques en France et leur insertion dans le champ politique local n'est pas présent dans les pays étudiés. En conséquence, l'introduction du développement durable dans ces coopérations décentralisées paraît induire une fausse rupture avec le passé. Pour les techniciens du Sud et de l'Est, la recherche d'un développement moins soumis aux aléas des conjonctures, qui concernent les dimensions économiques et sociales (voire environnementales) est un objectif ancien de leurs actions.

Sur le plan des modes d'action

- Malgré l'introduction des thématiques du développement durable, les coopérations adoptent toujours la forme de micro-actions (balisage de parcours pour l'écotourisme, cycle de formation pour quelques techniciens locaux, etc.).
- L'insertion dans le cadre du développement durable s'exprime par un effort clair de décloisonnement sectoriel. Ainsi, les collectivités locales françaises encouragent, voire exigent la présence de plusieurs services et techniciens (urbanisme, environnement, agriculture, éducation, etc.).
- Le renvoi au développement durable s'accompagne également d'un effort pour dépasser les frontières territoriales classiques. La présence et les demandes des collectivités locales françaises facilitent parfois la construction de territoires de projet dépassant les limites administratives ou politiques classiques. Ceci ne se déroule pas systématiquement.
- Les processus de décision et les arbitrages dans le cadre de projets de coopération décentralisés demeurent peu explicites. Les enquêtes à ce sujet n'ont pas permis à ce stade de préciser les processus de décision, la répartition des responsabilités et des prérogatives. Cet espace (gouvernance) constitue une sorte d'impensée de la coopération décentralisée que le développement durable n'aide pas à rendre plus explicite.

